

Peut-être que l'objectif le plus chèrement visé par les intéressés était d'éviter d'apporter quelque changement important à leur position. Sur ce point, les négociateurs étaient sur la même longueur d'onde.

Enfin, bien que la participation active de la population de Kanesatake à la lutte armée ait été limitée, il est trop tôt pour déterminer quelles seront les répercussions politiques à long terme de ces événements sur la collectivité. Le Comité des mesures d'urgence de Kanesatake a réuni des preuves sur le stress dont ont souffert les membres de la collectivité, plus particulièrement les enfants, et a demandé l'aide du gouvernement fédéral pour cicatriser les blessures subies. Le Comité est aussi au courant des répercussions néfastes du conflit sur Oka, sur Châteauguay et sur d'autres localités de la région. Il n'y a pas de doute que le traumatisme et les pertes sont réelles pour les collectivités et les particuliers et qu'à bien des égards, la crise d'Oka n'est toujours pas réglée pour bien des gens.

nombreux obstacles à surmonter, un changement de cap majeur s'impose dès maintenant. Et c'est précisément en raison de la sincérité et, en même temps, de la diversité des opinions exprimées sur plusieurs questions essentielles, qu'il faut poursuivre le débat à l'échelle nationale afin de paver la voie à d'autres progrès. La bonne volonté à elle seule ne réussira pas à étouffer le sentiment croissant d'aliénation, de frustration et de colère.

Les revendications des Premières Nations en matière de droits territoriaux et d'autodétermination ont la sympathie du public, bien que celui-ci craie aussi profondément aux vertus de la non-violence dans la poursuite de changements sociaux et politiques. Le conflit armé à Kanesatake et à Kahnawake a causé un dilemme aux Canadiens qui ont eu du mal à concilier leurs sentiments et leurs principes. En définitive, il semble clair que la sympathie manifestée partout au pays à l'égard de la lutte pacifique menée par les autochtones reste fermement ancrée dans l'esprit des peuples, au même titre que la résolution pacifique des conflits. Les Canadiens veulent que les peuples autochtones du Canada obtiennent justice, mais ils n'acceptent pas que d'un côté ou de l'autre, on ait recours aux armes comme instrument de négociation ou pour suppléer un manque d'imagination, de bonne volonté ou d'aptitude à négocier. Lorsque les intérêts divergent et que, parfois, les perspectives et les valeurs s'affrontent, la résolution pacifique des conflits est la seule façon de garantir le respect des droits de la personne et la bonne marche du gouvernement.

Que s'est-il passé le 11 juillet 1990 à Kanesatake et Kahnawake? Voilà la question que se pose le Comité permanent des affaires autochtones depuis octobre 1990. Même si le Comité ne peut répondre à toutes les questions que ces événements ont fait naître, certains faits et problèmes s'imposent par leur évidence et permettent au Comité de tirer des conclusions.

Selon certains témoignages recueillis par le Comité, des Warriors armés ont commencé à arriver aux barricades dans la Pénedé quelques jours, et peut-être même quelques semaines avant le 11 juillet 1990. D'autres témoins qui se trouvaient sur les lieux à ce moment affirment, eux, que rien n'indiquait la présence d'armes avant la première barricade avant cette date. Le matin du 11 juillet, il y a eu échange de coups de feu et que certaines personnes ont opposé une résistance armée aux interventions de la Sécurité du